LE JASEUR MUNICIPAL

Bulletin d'information mensuel - Novembre 2023



CONCOURS DE DÉCORATION HALLOWEEN 2023!!!

Les photos des participants au concours de décorations d'Halloween 2023 sont maintenant disponibles! Les prix à gagner seront distribués aux vainqueurs sous peu, mais il faut tout d'abord, recevoir vos votes!

Un seul vote par personne S.V.P!

Vous pouvez déposer le coupon de vote ci-bas, dans la boîte en acier inoxydable extérieure située à l'entrée du bureau municipal! Vous pouvez aussi voter électroniquement dès aujourd'hui en envoyant un courriel à dga.lapatrie@hsfqc.ca!!

Seulement les votes des résidents et résidentes de La Patrie seront considérés!

La période de vote se terminera le 19 novembre 2023!

COUPON DE PARTICIPATION: Voir les photos sur l	es pages suivantes!
En date du :	
Nom et Prénom :	
Résident : OUI : (faire un X sur la ligne) NON :	
Adresse:	
Votre VOTE : J'opte pour le numéro :	
Choix: Les choix vont du participant numéro 1 à 6!	







#2



CONCOURS DE DÉCORATION PARTICIPANT

#3



#4

















MUNICIPALITÉ DE LA PATRIE MRC DU HAUT SAINT-FRANÇOIS PROVINCE DE QUÉBEC



AVIS PUBLIC

Rôle triennal 2024-2025-2026 dans son premier exercice financier

En vertu de l'article 73, de la Loi sur la fiscalité municipale (L.R.Q.,chapitre F-2.1) est par la présente donnée par le soussigné, Antoine Prévost, directeur général, greffier-trésorier de la susdite municipalité, que le rôle d'évaluation foncière 2024-2025-2026 est déposé au bureau municipal au 18, rue Chartier, La Patrie, Québec, J0B 1Y0 et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit.

Conformément aux dispositions de l'article 74 de la Loi sur la fiscalité municipale, avis est également donné que toute personne qui a intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer auprès de la municipalité une demande de révision prévue à la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale (L.Q.R., chapitre F-2.1) à ce sujet.

La demande de révision doit être faite sur la formule prescrite par le règlement adopté en vertu du paragraphe 2 de l'article 263 au plus tard le 1^{er} mai 2024, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Cette formule est disponible au bureau de la municipalité ou à l'adresse internet suivante : https://www.mamh.gouv.qc.ca/evaluation-fonciere-municipale-au-quebec/recours-des-contribuables/.

Suite à la prochaine page...

Suite de l'avis public.

Rôle triennal 2024-2025-2026

La demande de révision doit donc être déposée au bureau municipal ou être envoyée par courrier recommandé à l'adresse ci-haut mentionnée. Lors de son dépôt, la demande de révision du rôle d'évaluation foncière doit être accompagnée du paiement d'une des sommes suivantes selon le cas :

- 1º 40 \$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est inférieure à 100 000\$;
- 2º 60 \$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 100 000\$ et inférieure à 250 000\$;
- 3° 75 \$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 250 000\$ et inférieure à 500 000\$;
- 4º 150 \$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 500 000\$ et inférieure à 1 000 000\$

- 5° 300 \$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 1 000 000\$ et inférieure à 2 000 000\$;
- 6° 500 \$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 2 000 000\$ et inférieure à 5 000 000\$;
- 7º 1000 \$, lorsque la demande de révision porte sur une unité d'évaluation dont la valeur foncière inscrite au rôle est égale ou supérieure à 5 000 000\$.

Le paiement peut être fait par chèque, mandat poste ou en argent comptant (bureau municipal seulement).

Antoine Prévost,

Directeur général et greffier-trésorier

Service de collecte de la route 257

Quelques informations importantes : Positionnez vos bacs de la bonne façon

Couvercle fermé et aucun objet sur le bac

La rue ou la voie publique libre d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement de votre municipalité





Gardez un espace libre de 2 pieds (0,6 mètre) autour du bac pour permettre à la pince du camion de saisir le bac. En hiver, assurez-vous que le bac ne soit pas enseveli sous la neige et ne nuise pas aux opérations de déneigement.





Matières acceptées dans le compost domestique et dans le bac brun :

Alimentaire

Céréales, riz, farine
Charcuteries
Fruits et légumes
Légumineuses
Liquides en petite quantité
Marc et filtres de café
Noix et écales
Nourriture périmée
Guf et sa coquille
Pains et pâtisseries
Pâtes alimentaires

Résidus de jardin

Restants de table

Copeaux et écorces
Résidus de jardin (plants morts)
Feuilles (autres que chêne)
Fleurs
Gazon
Plantes d'extérieur
Résidus de bois naturel

Autres matières organiques

Cheveux Papier journal Plumes et poils d'animaux



Matières acceptées dans le bac brun mais refusées dans le compost domestique :

Alimentaire

Epis de maïs
Feuilles de rhubarbe
Gâteaux et pâtisseries
Huile et gras
Noyaux de fruits
Produits laitiers
Sucre et sucreries

Résidus de jardin

Aiguilles de conifères et feuilles de chêne Bran de scie Branches et racines Mauvaise herbe montée en graine Plantes d'intérieur ou plantes malades Sable ou terre en petite quantité

Tourbe (gazon en plaques)

Autres matières organiques
Allumettes et bâtons de bois
Boites dœufs ou de pizza
Bouchons de liège naturel
Cendres refroidies
Contenants et vaisselles certifiés compostables
Contenants de nourriture en carton
Cure-dents en bois
Essuie-tout et mouchoirs
Excréments d'animaux et litière
Nourriture pour animaux
Papier et carton (propre ou souillé)



Matières toujours refusées au compost (compost domestique et bac brun):

Canton cire Condom et couches Aure-oreilles avec tige en plastique

Déchets

Feuilles d'assouplisseur

Lingettes humides ou désinfectantes

Matières non organiques

édicaments et déchets biomédicaux

Objets en métal et/ou en verre

Plastianes non compostables

Plastiques non compostables

(CRD)

ésidus domestiques dangereu

Roches ou agrégat

c d'asnirateur et son conten

Sac de mastione

Sac oxodégradable et biodégradable

Serviettes sanitaires et tampons

Soie dentaire

Tampons démaquillants, ouate

Textiles

Un 75^e anniversaire de mariage à La Patrie!



Photo du 75e anniversaire de mariage du plus vieux couple de La Patrie, si ce n'est de l'Estrie!

Béatrice Casavant 95 ans et Victorien Delage 96 ans.

Célébration eucharistique au pied de La Croix de chemin à la maison paternelle avec le célébrant Garrick Huang le 30 juillet dernier entourés de leurs enfants, petits-enfants et arrières petits-enfants.

Félicitations!!!

Pour questions ou aide:

819 560-8535

Municipalité de La Patrie

FONDS pour le Haut MARCHE/COURS POUR LE HAUT MRC MARCHAUT-Saint-François POUR LE HAUT

MISSION

Ce fonds sert à aider financièrement les parents vivant dans le Haut-Saint-François (HSF), afin de permettre à leur enfant d'avoir accès plus facilement aux activités sportives, artistiques et culturelles.

En déposant une demande, il sera en effet possible que la MRC défraie une partie des couts d'inscription ou pour l'achat d'équipement nécessaire à sa pratique.

Un comité de sélection, composé d'élus ou de dirigeants municipaux, a le mandat d'accorder ou non une somme selon une grille de critères préalablement établie.



QUATRE MOYENS D'Y ACCÉDER

Demande individuelle

Tous les parents du HSF peuvent déposer une demande d'aide financière pour leurs enfants de moins de 18 ans s'ils répondent aux critères d'admissibilité. Il leur suffit de remplir le formulaire d'inscription et d'y inclure toutes les pièces justificatives demandées. Les demandes seront analysées par le comité et une réponse sera rendue dans un délai de deux semaines.

Demande provenant d'organisations du HSF

Depuis l'été 2023, les demandes d'aide financière peuvent provenir d'un organisme scolaire, municipal ou communautaire. En effet, ce type d'organisme connait bien sa clientèle et est en mesure de cerner les familles ayant des difficultés financières, permanentes ou temporaires, qui pourraient bénéficier du fonds. Il suffit de remplir le formulaire d'inscription réservé aux organismes. Il est à noter que les documents justificatifs à fournir seront principalement de nature qualitative. Une réponse sera également rendue dans un délai de 2 semaines.



Demande d'organisations sportives

Il est également possible pour les organisations sportives ou de loisirs du HSF de déposer une demande pour le remboursement de matériel utilisable par les jeunes lors de la pratique de cette activité ou pour des frais d'inscription pour un tournoi. Ces demandes doivent provenir de l'organisation elle-même et les sommes ne doivent pas être utilisées pour les dépenses personnelles des joueurs/entraineurs. Le formulaire sera envoyé directement à ces organismes.

Développement de nouveau service de loisirs

Le comité de refonte a choisi de réserver 20% des profits amassés lors de chacune des éditions de l'évènement Marche/Cours pour le Haut pour le développement de nouvelles activités de loisir sur le territoire ou pour faire la promotion de fournisseurs d'activités qui débutent ou qui sont moins connus par les citoyens du HSF. Ainsi, ces organismes pourront communiquer avec l'équipe loisir de la MRC afin d'expliquer leur projet en développement ou en démarrage. Le projet sera ensuite déposé au comité de sélection qui se positionnera sur le moyen à privilégier et le montant accordé.



D'OÙ VIENT CE FONDS?

Le Fonds Marche/Cours pour le Haut est constitué des profits récoltés lors des 8 premières éditions de <u>l'évènement</u> du même nom. Cet évènement bénéfice annuel se déplace d'une municipalité à l'autre et est organisé par l'équipe loisir de la MRC en collaboration avec la municipalité hôte et le précieux support de l'ensemble des professionnels en loisir travaillant dans le HSF.

NOUVEAUTÉ 2023

Volet ainés

Lors de sa 8e édition, le comité organisateur de l'évènement Marche/Cours pour le Haut a choisi d'ajouter un parcours de cours de 3km pour les ainés. Afin d'être conséquent, nous avons également ajouté un volet ainés au fonds. Les demandes devront provenir des organismes communautaires fréquentés par les ainés du HSF qui pourront approcher l'équipe loisir de la MRC pour l'achat de matériel de loisir ou pour offrir des places payées par la MRC afin qu'un plus grand nombre de membres puisse assister à leurs activités. Le formulaire sera envoyé directement à ces organismes.



CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

- L'enfant doit être âgé de moins de 18 ans au moment de la demande et l'ainé doit avoir 60 ans
- L'enfant ou l'ainé pour lequel une demande est déposée doit habiter sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François
- Les organisations qui déposeront une demande pour un enfant ou un ainé devront avoir leur bureau principal dans le HSF
- Le formulaire en ligne adéquat doit être rempli par un parent ou une organisations et soumis par voie électronique.

IMPORTANT

- Une seule demande par enfant/ainé, par session
- Aucune date limite, dépôt en continu
- 3 sessions par année :

#1: activités se déroulant de janvier à avril

#2: activités se déroulant de mai à aout

#3: activités se déroulant de septembre à décembre



POURCENTAGE DE REMBOURSEMENT ÉTABLI SELON LE TOTAL DES FRAIS D'INSCRIPTION ET D'ÉQUIPEMENT ADMISSIBLES

Frais total	Pourcentage payable par le fonds
150 \$ ou moins	100%
Entre 151 \$ et 350 \$	80%
Entre 351\$ et 600\$	75%
Entre 601 \$ et 700 \$	70%
Plus de 701\$	60%

IMPORTANT

Les demandes de 150 \$ ou moins sont automatiquement remboursées. Les demandes de plus de 151 \$ doivent être soumises et approuvées par le comité de sélection.



CRITÈRES DE PRIORISATION

S'il advenait que le nombre de demandes dépasse le montant disponible au fonds, voici l'ordre de priorisation établi par le comité de sélection :

- Candidature présentant le plus bas revenu brut annuel (moins de 20 000 \$/année)
- Candidature provenant d'une famille nombreuse (3 enfants et plus)
- Candidature provenant d'une famille monoparentale

Pour toutes questions ou renseignements supplémentaires

Marie-Pierre Hamel Coordonnatrice des loisirs MRC du Haut-Saint-François 819 560-8400 poste 2114 mp.hamel@hsfqc.ca

CE PROJET EST CHAPEAUTÉ PAR





La Table de concertation des personnes aînées du HSF en collaboration avec la coordonnatrice spécialisée en matière de lutte contre la maltraitantce pour l'Estrie, Audrey Goyette, vous offre une formation gratuite:



« Favoriser la bientraitance envers toute personne ainée, dans tous les milieux et dans tous les contextes »

Vous souhaitez contribuer au développement d'une culture de bientraitance partout où vous vous impliquez?

- Au conseil municipal
- Au comité MADA-Famille
- À la FADOQ
- Au CA d'une coopérative
- Au CA d'un OBNL ou d'une association (Chevaliers de Colomb, Cercle des fermières, etc.)
- Tout autre comité

Cette formation est GRATUITE et POUR VOUS!

Café et collations servis

QUAND

Jeudi, le 9 novembre 2023 de 9h30 à 11h30

LIEU

Salle municipale (2e étage) 18 rue Chartier La Patrie

POUR VOUS INSCRIRE

contactez Marilyne Martel au 819 821-4000 poste 38317



Vous avez des questions?

Contactez Audrey Goyette à: audrey.goyette.ciussse-chus@ssss.gouv.gc.ca



En appui à l'effort de sensibilisation de la Table de concertation des personnes aînées du Haut-Saint-François quant au développement d'une culture de bientraitance dans la communauté, voici quelques pistes à mettre en action :

Une charte de la bientraitance est actuellement en circulation et appelée à être signée par tous les commerces et institutions qui se sentent concernés par le sujet et qui souhaitent contribuer au développement d'une culture de bientraitance

Par Audrey Goyette, coordonnatrice régionale spécialisée en matière de lutte à la maltraitance pour la région de l'Estrie, au nom de la Concertation estrienne contre la maltraitance des personnes aînées

La bientraitance est un concept qui se différentie de celui de la bienveillance.

La bienveillance est l'expression de l'attention, de la gentillesse, de l'empathie, de la sollicitude et de l'indulgence envers toute personne. Bien que partageant les mêmes fondements que la bienveillance, la bientraitance s'en différencie par la prise en compte et du respect du point de vue de la personne avant toute action, y compris son refus. Lorsqu'il est impossible de recueillir son point de vue, celui qu'elle aurait précédemment exprimé (verbalement ou par écrit) ou celui d'un proche est alors considéré.

5 conditions qui favorisent la bientraitance :

1- Placer la personne au centre des actions :

Il revient à la personne aînée de juger si l'action accomplie ou suggérée lui convient ou non et si ces actions sont bientraitantes ou non pour elle.

2- Favoriser l'autodétermination :

La personne conserve toujours une part de forces et de compétences, peu importe son degré d'aptitude et est impliquée dans toutes les décisions qui la concerne. Il importe donc de favoriser l'autodétermination et le pouvoir d'agir chez la personne aînée afin de lui permettre de prendre en main le cours de sa vie, de faire des choix en harmonie avec ses valeurs, ses habitudes de vie, sa culture, etc.

3- Respecter la personne et sa dignité :

La dignité vise le respect de la personne, de sa considération, de son estime d'elle-même ainsi que le respect de son intimité et de sa vie privée.

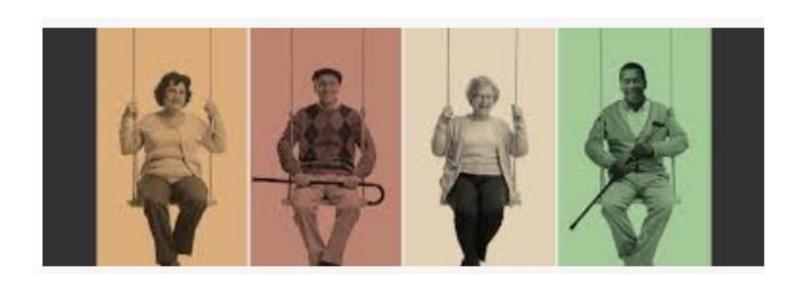
4- Favoriser l'inclusion et la participation sociale :

L'inclusion sociale a un impact favorable sur la santé et le bien-être de la personne. Elle permet de diminuer le risque de maltraitance. Favoriser l'inclusion et la participation sociales permet d'apporter du bien-être aux personnes aînées qui souhaitent briser leur isolement et contribuer à la société.

5- Offrir un soutien concerté

Travailler ensemble pour offrir à la personne les soins les plus adaptés à ses besoins, à ses choix et à sa condition.







Moisson Haut-Saint-François 53, rue Angus Sud East Angus (Québec) J0B 1R0

Tél.: 819 451-2781

direction@moissonhsf.org

À publier immédiatement

COMMUNIQUÉ

Demande d'aide financière 2023

East Angus, le 18 octobre 2023. – La banque alimentaire Moisson Haut-Saint-François lance officiellement sa campagne de demande d'aide financière annuelle. À l'approche du temps des fêtes, les besoins sont plus grands qu'à l'habitude. C'est pourquoi nous désirons sensibiliser la population et le milieu des affaires à donner généreusement.

Depuis déjà plusieurs mois, nous remarquons une hausse des demandes d'aide alimentaire. Cependant, les quantités d'aliments que nous recevons sont limités et ne subviennent pas à nourrir tous les demandeurs. Avec la croissance des besoins de la population, nous n'avons d'autres choix que de diminuer les quantités d'aliments dans les paniers, afin que tout le monde puisse recevoir de la nourriture. Avec toutes ces demandes qui s'ajoutent, nous craignons de ne pas pouvoir offrir toute l'aide demandée par les gens du HSF. Présentement, nous desservons 335, dont 98 sont des enfants. Cela est sans compter les dépannages d'urgence qui se font de plus en plus fréquents. Nous prévoyons en 2024 une augmentation de 25 à 30 % des demandes d'aide.

Où donner?

Dans les prochaines semaines, des banques et des boites de denrées non périssables seront installées dans plusieurs commerces du Haut-Saint-François. Aussi, il est toujours possible de donner en ligne en utilisant le formulaire de don de la plateforme Zeffy. Ce formulaire est disponible dans la section *donner* de notre site Web www.moissonhsf.org en tout temps. Le 2 décembre prochain, nous organiserons une guignolée devant le centre d'achats d'East Angus, ainsi qu'à l'intersection des rues Angus Nord et Saint-Jacques. Nous participerons également à la guignolée des médias de Weedon le 7 décembre, en collaboration avec le Centre d'Action Bénévole du Haut-Saint-François et les chevaliers de Colomb de Weedon.

Où vont vos dons?

Comme notre mission est de pourvoir aux besoins alimentaires de base des personnes et des familles à faible revenu ou vivant une situation économique difficile, nous avons à cœur d'utiliser les dons, qu'ils soient monétaires ou en denrées, pour bonifier les boîtes d'aide alimentaire. Avec les dons, nous pouvons ajouter davantage de produits de base dans les boîtes des usagers, afin que l'aide que nous leur apportons soit bonifiée.

Nous vous remercions à l'avance pour votre générosité et nous vous rappelons que tous les dons peu importe la valeur font une grande différence pour nous et les personnes ayant recours à nos services.

-30-

Source: Nathalie Blais, Directrice générale

Courriel: Direction@moissonhsf.org Téléphone: 819-451-2781



e Mouvement i'v participe!

vise à encourager les citoyens, les associations et les industries, commerces et institutions (ICI) à réduire leurs déchets, en triant mieux leurs matières résiduelles et en adoptant des comportements plus écologiques et économiques.

Son but:

Réduire au maximum es matières résiduelles qui se retrouvent à l'enfouissement. Pour chaque mois de l'année, une thématique en lien avec la réduction des déchets et le tri des matières résiduelles sera abordée.

Joignez-nous au Mouvement, suivez-nous sur Facebook et au

mouvementjyparticipe.com

TOUS ENSEMBLE

pour la réduction des déchets



MRCHSF environnement

Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François

Ils ne vous sont plus utiles? Ils peuvent encore servir!

Les électroniques

Connaissez-vous les «Serpuariens», une expression que l'on entend depuis quelques années? C'est un terme qui a été choisi pour parler des produits électroniques désuets que l'on met à la poubelle. Pour la population, ces appareils électroniques ne servent plus à rien, mais... ils contiennent bon nombre de matières et éléments intéressants à recycler! Saviez-vous que 80 % des matières d'un téléphone cellulaire peuvent être recyclées ?

Que contiennent les appareils électroniques?

Dans un appareil électronique, il y a du plastique, du verre, de l'acier, du cuivre et de l'aluminium. Il y a aussi des métaux précieux comme l'or et l'argent et des métaux rares comme le néodyme et le dysprosium. Toutes ces matières peuvent être réutilisées dans la fabrication d'autres appareils électroniques ou recyclées pour d'autres usages. Imaginez la perte de ces ressources lorsque l'on jette des électroniques à la poubelle!

Les appareils électroniques contiennent aussi des éléments toxiques comme le plomb et le mercure. Ceux-ci sont dangereux pour les écosystèmes et la santé humaine. Voilà pourquoi rapporter vos appareils électroniques dans un centre de dépôt appro-nié est assentiel.

La situation actuelle

Le Québec dispose de 1133 points de dépôt pour 150 types d'appareils électroniques. En 10 ans, ARPE-Québec a recyclé 175 000 tonnes de produits électroniques, ce qui représente une faible proportion de tous les appareils électroniques mis sur le marché chaque année. En 2021, les systèmes audio-vidéo non portables et les ordinateurs de bureau ont été recyclés respectivement à 88 % et 79 %, tandis que les téléphones cellulaires à 3 % et les systèmes audio-vidéo portables à 1 %. Saviez-vous que seul le quart de la population fait réparer ses appareils électroniques et qu'en un an, 80 % de la population s'est procuré au moins un appareil électronique neuf?

Le recyclage

Lorsqu'un appareil électronique atterrit dans un point de dépôt, il est partiellement démantelé au Québec. Ses différentes composantes et produits entiers sont dirigés vers des installations appropriées de recyclage, au Canada ou aux États-Unis. Les appareils électroniques sont traités, broyés puis transformés en petites particules qui pourront être réutilisées dans la chaîne de production d'électroniques neufs.

Saviez-vous que le verre et les métaux peuvent être continuellement recyclés?

Les solutions

Plusieurs solutions et alternatives s'offrent à nous pour réduire l'enfouissement des électroniques. Les centres de dépôts permettent de se départir de façon environnementale et sécuritaire des électroniques désuets. L'objectif est de jeter seulement les électroniques en fin de vie utile. Toutefois, si l'appareil est en bon état, il faut privilégier la vente ou le don (famille, ami, jeune dans le besoin, organisme d'aide). Ainsi, une autre personne pourra en bénéficier. Lorsque l'un de vos appareils électroniques est défectueux, pensez à la réparation ! Il y a notamment des cafés réparations, des entreprises de remise à neuf ou, si vous aimez

bricoler, achetez de nouvelles pièces pour le réparer vous-même. Aussi, fors de l'achat d'un nouvel appareil électronique, pensez à en choisir un remis à neuf! En plus de faire des économies à l'achat, vous réduirez votre empreinte écologique.

Côté pratique

Les appareils électroniques acceptés dans les points de dépôt sont les suivants : dispositif d'affichage, téléphone conventionnel et répondeur téléphonique, ordinateur de bureau et portable, périphérique d'ordinateur et de console de jeux, imprimante, numérisateur, télécopieur, photocopieur, appareil multifonctions de bureau, système audio/vidéo portable, non portable et de localisation pour véhicule, ensemble de cinéma maison, appareil cellulaire et téléavertisseur.

Points de dépôt dans la MRC

- Écocentre régional 105 chemin du Maine Central, Bury
 - · Écocentre de Weedon chemin Ferry
- Écocentre miniature d'Asoot Corner 30, rue Suzanne-B-Jacques
- Écocentres mobiles sur le territoire

Points de réparation à proximité

- Wel.com Informatique 82 rue Bibeau, Cookshire-Eaton
- · Technicien Mobile A domicile
- Café de réparation Sherbrooke Évènements sur le territoire
 - Hamel TV Service Sherbrooke
- Informatique Sherbrooke Sherbrooke

- Salaras

Les serpuariens Attos./Nesserpuariens.com/ Radio-Canada Info. (2022) Attos://fici.radio-canada.ca/hounella/1/886692/arpe-quebec-recyclage-produkts-electroinques/depuis/Recherche-frue

Recyc-Québec (2021) https://www.recycquebec.gaux.qc.caistres/defaut/files/documents/bilan-gmr-2021-complet. pof

Recycler mes électroniques. (2023) https://frecyclermeselectroniques.ca/qo/quot-recyc

https://recyclemeselectroniques.ca/go/recyclage-a-la-maison https://recyclemeselectroniques.ca/go/medias

MRC HSF Environnement

Lieux qui acceptent les résidus de construction, rénovation et démolition (CRD) dans le Haut-Saint-François :

Centre de tri de la Régie Valoris – 107, Chemin Maine Central, Bury

- Pour les industries, commerces et institutions (ICI)
- Ouvert à l'année

Écocentre régional – 105, Chemin du Maine Central, Bury

- Seulement pour les particuliers
- Ouvert d'avril à novembre

Écocentre de Weedon – Chemin Ferry, Weedon

Ouvert de mai à octobre

Mini-écocentre d'Ascot Corner - 30, rue Suzanne-B-Jacques, Ascot Corner

- Derrière le garage municipal
- Ouvert d'avril à novembre

Sanitaire Lac-Mégantic 2000. Inc - Route 108, Cookshire-Eaton

- Récupération de métaux divers et CRD
- Ouvert à l'année

Stanley et Dany Taylor transport inc - Chemin High Forest, Cookshire-Eaton

- Centre de tri
- Ouvert à l'année

Transport et excavation Stéphane Nadeau – Route 112 Westbury

- Récupération de matériaux granulaires et matériaux (pierre, brique, béton, etc.)
- Ouvert à l'année







Notre territoire inspirant bien au-delà de ses frontières!

En septembre dernier, une délégation de la Réserve internationale de ciel étoilé a été invitée au premier **Congrès des Réserves de ciel étoilé** au Pic du Midi en **France!**

Le but de ce congrès était de poser les bases d'une transformation d'envergure pour la protection de l'environnement nocturne. Il était le premier rassemblement francophone pour partager des projets innovants de sensibilisation aux impacts de la pollution lumineuse et est une incroyable opportunité pour initier la **mise en réseau des Réserves de ciel étoilé francophones**.



L'invitation de 3 membres de l'équipe de la Réserve du Mont-Mégantic visait à faire bénéficier les 5 Réserves de ciel étoilé françaises de notre expertise acquise depuis 2007.

La délégation du Mont-Mégantic a été remarquée à plusieurs égards : notre expertise unique pour la diminution de la pollution lumineuse; notre accompagnement réglementaire aux entreprises sur le territoire; ainsi que nos offres éducatives en présentiel dans les écoles de la Réserve et à distance à travers le Québec.

Les deux premières Réserves françaises, celle du Pic du Midi et celle du parc national des Cévennes, depuis leur création (respectivement en 2013 et 2018), ont pris notre territoire comme source d'inspiration et souhaitaient lors de cet évènement officialiser une collaboration enrichissante.



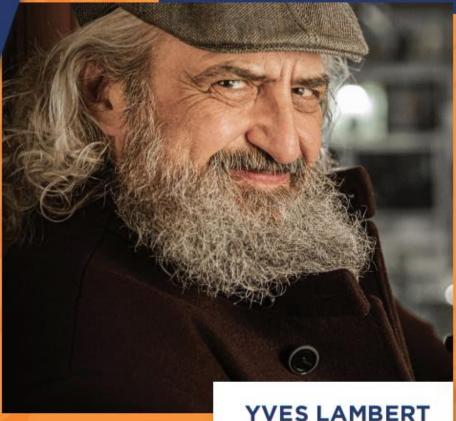


Présentateur officiel

Q Hydro Québec



2 DÉCEMBRE 2023



LE TEMPS DES FÊTES

Église Saint-Zénon-de-Piopolis Coût: 38\$ / Étudiants: 32\$ / 12 ans et moins: Gratuit

Billets disponibles sur FESTIVALPIOPOLIS.TUXEDOBILLET.COM, à la pharmacie Jean Coutu de Lac Mégantic et à la porte de l'église le soir du concert







Canadian Heritage































Organismes communautaires à La Patrie

La municipalité de La Patrie se préoccupe du bien-être de ses citoyens. Pour y arriver, elle délègue certaines activités à des bénévoles qui se font un plaisir de rendre un ou l'autre de ces services.

En voici la liste partielle qui sera complétée sous peu. Tous les mois, ces informations seront disponibles dans le Jaseur afin que vous trouviez facilement les personnes ressources. Si vous prévoyez tenir une activité particulière durant le mois, appelez au bureau municipal pour qu'on l'ajoute dans cette page. (819-560-8535)

Si vous constatez que votre organisation bénévole n'apparaît pas dans cette page, prière de nous en faire part pour que nous l'ajoutions à notre prochaine édition.

Merci beaucoup, France Tardif

Bibliothèque heures d'ouverture:

Prêt de livres papier en français et en anglais et livres large vision. Possibilité de commander des livres papier et électroniques. La bibliothèque recherche des documents portant spécifiquement sur Ditton et La Patrie pour compléter sa documentation en vue du 150^e anniversaire de fondation en 1875. Déjà, quelques-uns se retrouvent sur un rayon spécifiquement dédié à notre municipalité.

Mardi 10 h 30 à 12 h

Jeudi 12 h 30 à 14 h et en soirée, de 18 h 30 à 20 h.

Si vous désirez avoir accès à la bibliothèque la fin de semaine, faites-nous des suggestions soit par écrit en le déposant dans la boîte pour le retour des livres ou par téléphone 819-560-8520. Merci.

Fripatrie, organisme sans but lucratif:

Récupération de vêtements et mise en vente à très bas prix.

Jeudi 13 h à 15 h et 18 h 30 à 20 h

Vos sacs devraient être d'un poids maximum de 20 livres. N'oubliez pas que nos bénévoles sont des aînés. Merci de votre collaboration. "Les bénévoles de la Fripatrie vous proposent de venir les rencontrer. Le ménage du printemps est terminé."

Cercle des Fermières de La Patrie :

Organisme voué à la transmission des artisanats ancestraux tels travaux d'aiguille, tricot, etc.

Pour adhésion ou informations, les réunions ont lieu les deuxièmes mercredis du mois. Marie-Anne Spooner Prévost: 873-549-8881

Chevaliers de Colomb, conseil 7455:

Organisme caritatif pour venir en aide aux personnes et familles en difficulté financière. Prochain brunch : 24 septembre 2023 - Brunch country, 8 octobre 2023 - pommes au 4 coins, 19 novembre 2023 - Brunch de Noël.

FADOQ de La Patrie:

Regroupement de personnes de 50 ans et plus pour informations sur différents pro-

*grammes destinés aux aînés et entraide.*Adhésion, activités et informations

Contacter: Lucille Brochu 819-452-4588

Activités

Les mercredis après-midi à 13h30 Ouvert à tous pour différentes activités

Tels que billard, dards, poches, shepherd board, etc. Pour information, Marius Blais 819-574-0398







Club de marche:

Activité de socialisation et de maintien d'une bonne forme physique. Mardi et jeudi matin 9 h Départ Coop d'habitation

Popote roulante:

Offre de repas congelés pour personne de 65 ans et plus ou plus jeunes, en perte d'autonomie temporaire ou permanente.

Livraison à domicile. Téléphone: 819-560-8540.

Transport Haut-St-François:

TRANSPORT DE PERSONNES HSF. Nous offrons un service de transports collectifs et adaptés aux citoyens du Haut-Saint-François, afin de se déplacer sur le territoire de la MRC et à l'extérieur.

Téléphone: 819-832-2711 ou 819-832-1717

Courriel: info@transporthsf.com

Église St- Pierre La Patrie (Bazar) - Fabrique St-Joseph-Des-Monts

Organisme de charité (OSBL) offrant des célébrations eucharistiques, mariages, funérailles et sur demande, rencontres privées avec un prêtre. Les levées de fonds: Le bazar, des cueillettes de cannettes/bouteilles et la Contribution Volontaire Annuelle. Vous pouvez contribuer en tout temps et les dates des levées de fonds seront publiées bientôt. Mario Audet, président du Conseil de Gestion 819-888-2484

Cartes et annonces diverses!







Nathalie Gauthier Cours de violon

Enfants et Adultes

Débutant-e-s et Avancé-e-s

819 888-2534







Massothérapie

Josée Boutin Massothérapeute certifiée



sur Rendez-vous

514.701.6366 jomasso.com

94 route 212 O., La Patrie reservation@jomasso.com

Bon mois de NOVEMBRE 2023!

Municipalité de La Patrie 18, rue Chartier, La Patrie (Québec) J0B 1Y0 Téléphone : 819 560-8535 Muni.lapatrie@hsfqc.ca

Heures d'ouverture

Lundi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 Mardi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 Mercredi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 Jeudi: 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi : Fermé

Inspecteur en bâtiment : Distance seulement

RAPPEL:

Ordures: 15 novembre 2023
Récupérations: 8 et 22 novembre 2023
Composts: 1 et 29 novembre 2023

La prochaine assemblée du conseil municipal Aura lieu le 7 novembre 2023 et 5 décembre 2023

DATE DE TOMBÉE DU PROCHAIN BULLETIN 24 novembre 2023

Pour demande de publication, s'adresser par courriel : dga.lapatrie@hsfqc.ca ou

www.lapatrie.ca

Tarif pour publication dans notre Jaseur municipal!

Format de publicité	Nombre de	Coût
	Parution	
1 page	1	15\$
1 demi-page	1	10\$
Petite annonce	1	2\$
Carte professionnelle	1	5\$
•	5	15\$
	10	25 \$
Que les publicités des	organismes à bi	ut non lucratif (local